

Invitation presse

A la veille du pic de l'ambroisie qui a lieu début août

Ambroisie : la lutte s'organise

Présentation de capteurs de pollens

&

des moyens de luttés en milieu urbain et agricole

Jeudi 26 juillet 2012

De 9h00 à 10h00

A l'ISARA

Salle Rouge

Agropole

23 rue Jean Baldassani

69007 LYON

Accès :

Station Stade de Gerland (ligne B)

Sortie métro : Square Galtier / Parc Relais / Avenue Jean Jaurès

Avec

Alain Moyne – Bressand

Député – maire de Crémieu

Président du Comité Parlementaire de Suivi du Risque Ambroisie

Michel Thibaudon

Directeur du Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA)

M. Pascal Désamais

Directeur de l'Isara (Ecole d'ingénieurs en Alimentation, agriculture, environnement et développement rural)

Didier Chollet

Ingénieur régional CETIOM (Centre Technique Interprofessionnel des Oléagineux et du Chanvre)

Bruno Chauvel

Observatoire de l'ambroisie

Prévoir les pics de pollen d'ambroisie pour alerter la population

Comment alerter la population pour prévenir les allergies ? Même si les personnes allergiques connaissent bien la période de risque ambroisie, celle-ci peut varier chaque année en durée et intensité. C'est pourquoi, des capteurs de pollen sont répartis partout en France pour comprendre la diffusion du pollen d'ambroisie. Ils sont installés par le Réseau National de Surveillance Aérobiologique sur des sites choisis selon des critères d'ordre climatiques, botaniques et de densité de population.

Un centre de coordination, dirigé par Michel Thibaudon, Directeur du réseau National de Surveillance Aérobiologique, compile l'ensemble des informations disponibles et rédige des bulletins allergo – polliniques nationaux ou régionaux qui permettent à tous les services de santé et aux personnes allergiques de connaître les périodes les plus dangereuses selon les sensibilités et les allergènes portés par l'air.

La mobilisation nationale : clé de la lutte contre l'ambroisie

Les pollens d'ambroisie ne connaissent pas les frontières et peuvent être transportés jusqu'à 100 km de leur lieu d'émission. La mobilisation pour la lutte contre l'ambroisie doit donc être un enjeu national afin de stopper la progression de l'ambroisie dans un premier temps et de l'éliminer dans un second.

Aujourd'hui plusieurs départements ont mis en place des plans de lutte efficaces sous l'autorité des Préfets. Selon la situation, ils préconisent les moyens de lutte adaptés. Mais surtout, ils mobilisent l'ensemble des parties prenantes et donnent de la cohérence à des initiatives jusqu'alors non-coordonnées et parfois peu efficaces.

L'ambroisie poursuit son avancée sur le territoire national

En peu de temps l'ambroisie s'est considérablement propagée sur le territoire national. Elle est non seulement présente en Rhône – Alpes mais s'étend désormais en Alsace, en Pays de Loire et Poitou – Charente. On n'atteint pas dans ces régions le taux d'invasion dramatique de la vallée du Rhône. Néanmoins, le développement rapide cette plante inquiète les autorités sanitaires et agricoles de ces régions.

Avec l'apparition de l'ambroisie, les régions touchées découvrent le coût sanitaire et agricole de la gestion de cette plante invasive. Les personnes les plus fragiles et les plus exposées voient leur vie basculer par la violence des allergies provoquées. Bon nombre d'agriculteurs quant à eux, voient leurs champs envahis par la prolifération de l'ambroisie sur les bords de route, les chemins et surtout dans leurs cultures.

Véritable gouffre financier et problème sanitaire en explosion, l'ambroisie représente une dépense annuelle de 14,2 millions d'euros en 2011 pour la seule caisse primaire d'assurance maladie de la région Rhône – Alpes.

A propos du Comité Parlementaire de Suivi du Risque Ambroisie

Le Comité Parlementaire de Suivi du Risque Ambroisie est une initiative prise en avril 2011 par des députés dont les départements sont touchés par le phénomène. Le Comité Parlementaire de Suivi du Risque Ambroisie entend donner à la question une dimension nationale.

Pour cela son action se déroule autour de trois objectifs :

- Sensibiliser le grand public et les décideurs
- Valoriser les bonnes pratiques
- Se faire l'écho des actions menées sur le terrain

Tout savoir sur le Comité parlementaire : www.parlementaires-ambroisie.fr